

VISIO - Actualité de la jurisprudence statutaire

TOO000JJP

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Faire un point complet sur les évolutions jurisprudentielles en matière de contentieux RH

Public Visé

- DRH, responsables RH et gestionnaires du personnel

Pré Requis

- Avoir des connaissances en gestion statutaire de niveau expert

Objectifs pédagogiques

- Faire un point complet sur les évolutions jurisprudentielles en matière de contentieux RH

Méthodes et moyens pédagogiques

- Panorama jurisprudentiel et mise en perspective en visioconférence via un outil numérique sur Internet
- Outil documentaire spécifique
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

- Sylvain DEMARET, Administrateur général

Parcours pédagogique

Vous bénéficierez d'une mise à jour jusqu'à la date de la journée d'étude

Parmi les thèmes abordés cette année:

- Les conséquences du décompte erroné des votes en conseil de discipline
- Les conditions de prise d'une nouvelle mesure de suspension après une annulation contentieuse
- La nature du recours contre une décision à caractère pécuniaire

Le programme sera adapté en fonction de l'actualité de la jurisprudence de toute l'année 2023 y compris les 4 premiers mois de 2024

Chaque année, l'ADIAJ vous propose de bénéficier d'une présentation synthétique de l'actualité de la jurisprudence statutaire sur une année à travers un panorama jurisprudentiel des principales évolutions.

Vous bénéficierez d'une mise à jour jusqu'à la date de la journée d'étude.

Le contentieux du droit de la fonction publique territoriale évolue en permanence. Au regard de ces changements, la présente journée d'étude vise à :

- Proposer un bilan annuel des principales évolutions jurisprudentielles intervenues en matière de fonction publique territoriale et affectant la gestion statutaire et des ressources humaines des collectivités territoriales,
- Concourir au travail de veille juridique et d'actualisation des connaissances des agents publics,
- Prévenir le contentieux

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form. Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 6 à 100 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 650.00

Inter Adhérent (Par personne) : 610.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org